

le rendez-vous éco

Weeloc City veut révolutionner la pratique de la nage

Spécialisée dans la conception et la réalisation de plages en ville, l'entreprise Weeloc City, avec sa marque Prêt à nager, se diversifie en développant des bassins mobiles permettant la pratique de la natation, avec une visée plus pédagogique.

PAR VINCENT DEPECKER
vdepecker@lavoixdunord.fr

NEUVILLE-EN-FERRAIN.

On estime qu'en France un habitant sur six et un enfant sur deux ne sait pas nager. Un chiffre assez fort qui doit être associé à un autre encore plus dramatique : chaque année, les secours recensent plus de 1 000 noyades accidentelles.

Celles-ci concernent surtout des nageurs moyens qui ont surestimé leurs forces. Face à ces chiffres, chacun s'accorde à dire qu'acquérir une « aisance aquatique » constitue l'un des objectifs pour réduire, notamment chez les plus jeunes, le nombre de ces accidents qui surviennent dans les plans d'eau mais aussi et surtout dans les piscines familiales pas toujours très bien surveillées.

« Nous ne sommes plus seulement dans la partie loisirs avec les plages mais aussi dans le domaine pédagogique avec des bassins d'apprentissage. »

Or, pour atteindre ce niveau requis, il faut développer un enseignement naturel qui permet aux élèves ou enfants d'apprendre à se déplacer en autonomie complète (sans matériel de flottaison), dans une profondeur d'eau supérieure à leur taille. Ajoutons à ça



Prêt à nager s'est spécialisée dans la commercialisation de bassins mobiles et éphémères.

l'épidémie de Covid qui a fait fermer les piscines, empêchant les apprentissages. C'est à partir de ces constats que l'entreprise Weeloc, forte de son expérience et de son savoir-faire dans le montage de plages éphémères, a imaginé et créé fin 2022 Prêt à Nager. Cette marque propose l'installation de

bassins mobiles, calibrés sur-mesure en fonction des demandes des clients, principalement des collectivités locales.

DE L'ÉPHÉMÈRE QUI DURE

« Notre cœur de métier, ce sont les plages en villes. Elles sont restées sous la bannière Weeloc. À côté,

nous avons créé Prêt à Nager qui est une solution pour permettre l'apprentissage de la nage en rendant celle-ci accessible à tous, et partout, explique Marie Nollet, chargée de communication au sein de la société de Neuville-en-Ferrain. Nous ne sommes plus seulement dans la partie loisirs

avec les plages mais aussi dans le domaine pédagogique avec des bassins d'apprentissage. »

Adieu donc parc vieillissant, structures fermées ou « zones carencées ». Prêt à Nager propose d'installer clé en main deux types de piscines hors-sol de 10 mètres sur 5 ou de 14 mètres sur 7 « devenu un standard » : un bassin souple monté en une journée (hors remplissage) qui peut accueillir des nageurs pendant une semaine à six mois. Et un bassin rigide installé en cinq jours (hors remplissage) qui a une durée de vie supérieure à six mois et jusqu'à deux ans.

Après l'installation de bassins hors-sol à Tendes ou à Tourette-Levens pour l'Olympic Nice Natation (1), l'entreprise neuvilloise a répondu à un appel d'offres de la Fédération française de natation (FFN) pour vendre des bassins avec pontons. Un showroom a été installé dans l'enceinte de l'entreprise qui a aussi loué un stand au dernier salon des maires, à Paris. « Il était pile en face de la FFN, ils ne pouvaient pas nous louper, rigole Xavier. Avec Weeloc, on a les fournisseurs, on a les techniciens, on a le matériel, on a les plans. On était déjà connu. » Du coup, cinq bassins doivent partir en Guyane, en Guadeloupe et en Martinique. D'autres devraient être installés cet été à Paris (14^e ou 18^e), dans les Ardennes ou dans le Sud-Est. « L'Olympic Nice Natation a fait des petits. Le club est devenu notre meilleur ambassadeur ». ■

(1) La piscine municipale du village de Tendes avait été détruite par la tempête Alex.

Comment concilier piscine et économies d'eau ?

Chaque jour, les gestionnaires des piscines accueillant du public doivent changer une quantité d'eau équivalente à 30 litres par baigneur. À l'heure des épisodes de sécheresse et des restrictions d'eau potable, ces professionnels obligés d'utiliser l'eau du réseau doivent réinventer leur modèle. Chez Weeloc, cette question ne date pas d'hier. « On savait que l'eau allait être un sujet dans les cinq, dix prochaines années. Même si on prend ce sujet très au sérieux, on n'a pas anticipé le fait que c'est un sujet dès cette année. Nos clients sont les collectivités et les collectivités ont des citoyens. Nous travaillons pour démontrer que piscines ou plages éphémères et écologie ne sont pas

des mots contradictoires. Nous sommes inscrits dans une démarche RSE vertueuse depuis longtemps, presque sans le savoir. L'idée est de réduire de manière drastique notre impact environnemental », explique Xavier, responsable de production au sein d'une entreprise qui ambitionne d'être certifiée ISO 20121, la nouvelle norme pour organiser des « événements durables ». Un gros défi.

« LA DEUXIÈME VIE DE L'EAU »

Depuis plusieurs mois, l'entreprise neuvilloise travaille à récupérer l'eau des piscines pour la réutiliser, histoire de rassurer les élus. « C'est toute la question complexe de la deuxième vie de l'eau. La réglementation est très stricte.

Avec des cabinets d'ingénierie en hydraulité et les agences régionales de santé, nous travaillons sur des méthodes pour évacuer les eaux sales dans des cuves de décantation. Cette eau, une fois débarrassée de son chlore et des autres produits, ne redeviendra pas potable mais elle peut être utilisée dans l'agriculture ou le nettoyage des rues, par exemple. Sur la ressource eau, on met pas mal de moyens. On sait que les ressources en eau ne sont pas infinies mais on sait aussi que les enfants doivent apprendre à nager. Et nous, on n'a pas envie de choisir entre les deux ».

À titre d'exemple, dans le Sud-Est, l'eau des bassins mobiles a été utilisée pour lutter contre les feux de forêt. ■ VINCENT DEPECKER



Le cœur de métier de Weeloc reste la création et l'installation de plages en ville.